



La Ville de CREST (Drôme)

Commune centrale de la vallée de la Drôme à 25 mn de Valence, la ville de Crest (8 900 habitants) rayonne par son dynamisme associatif, son offre culturelle et les nombreux événements festifs qu'elle organise tout au long de l'année. Cité d'origine médiévale, elle dispose d'un patrimoine historique riche et offre un cadre de vie remarquable et préservé entre rivière et montagne.

RECRUTE

un(e) Responsable du Pôle Ville durable et transition écologique Chef(fe) du service urbanisme (cadre d'emploi des attachés territoriaux)

Présentation du poste

Le/la Responsable du Pôle Ville durable et transition écologique accompagne la commune, en lien avec les autorités institutionnelles et les partenaires, dans les différents projets du mandat concernant les aménagements durables et de transition écologique.

Il/elle manage le service urbanisme, prend en charge le traitement des demandes d'autorisation d'urbanisme, propose des stratégies en matière d'aménagement du territoire, assure l'assistance, le conseil aux élus et aux pétitionnaires ainsi qu'une veille juridique,

Il/elle coordonne le pôle aménagement durable et transition écologique composé du service urbanisme et du service développement durable

Il/elle met en œuvre des actions municipales en lien avec le développement durable.

Missions

✓ Stratégie de territoire :

- participer à la définition et à la mise en œuvre des orientations stratégiques en matière d'urbanisme, apporter un avis technique sur des dossiers structurants et sur des projets en lien avec l'aménagement du territoire : SPR – site de patrimoine remarquable – en centre ville... et les mettre en œuvre,
- faire des propositions sur les évolutions du PLU,
- rechercher et développer des outils pour dynamiser le centre ville en matière de logements et de commerces (en partenariat avec le service économie) ...
- définir les principes de la mise en œuvre des autorisations d'urbanisme,

✓ Urbanisme :

- piloter le fonctionnement du service urbanisme et notamment l'ensemble des processus d'instruction des autorisations du droit des sols et si besoin, en prendre en charge l'instruction.
- assurer la sécurité juridique et contrôler la conformité des autorisations et l'application du droit des sols,
- assister et conseiller les élus et les pétitionnaires, assurer une veille réglementaire,
- suivre et gérer les contentieux en lien avec le juriste et les avocats,
- suivre les dossiers de DUP et d'expropriation, en lien avec le juriste,
- organiser la concertation avec la population (évolution du document d'urbanisme et reprise de voirie),
- passer et suivre les marchés publics (ravalement des façades et évolution du document d'urbanisme,...) en lien avec le juriste,

- instruire, mettre en oeuvre et suivre l'opération « façades », proposer de nouveaux périmètres ou de nouveaux dispositifs,
 - prendre en charge opérationnellement le SPANC : suivi des dossiers des usagers et contrôle,
 - suivi de l'ADAP et organisation de la commission accessibilité et conseil,
 - ✓ **Transition écologique** : pilotage de la déclinaison de la stratégie de la collectivité en matière de transition écologique en programmes d'actions en lien avec les services opérationnels ; faciliter l'émergence et la progression des actions.
 - ✓ **Mobilité** : piloter et suivre des projets et/ou études ayant trait à la diffusion des modes de déplacements alternatifs à la voiture. Animer, communiquer et mobiliser des acteurs et usagers autour des mobilités alternatives.
- Assurer une veille technique et juridique sur les évolutions et innovations du domaine.
- ✓ **Management du pôle et du service** : répartition et planification des tâches, objectifs, accompagnement des agents, contrôle des actes réalisés, évaluations annuelles,...

Profil

- bac + 3 à bac + 5 dans les domaines de l'urbanisme, aménagement urbain, aménagement du territoire...
- maîtrise du code de l'urbanisme et de la réglementation en lien avec l'urbanisme (Code de l'Environnement, Civil, de la Construction et de l'Habitation, Général des Collectivités Territoriales, Général des Impôts...),
- connaissance de l'environnement administratif et institutionnel de l'action territoriale,
- qualités rédactionnelles avérées
- expérience de management d'équipe
- expérience similaire en collectivité appréciée

Informations complémentaires

- recrutement par voie statutaire (mutation, détachement, liste d'aptitude) ou contractuelle
- rémunération statutaire + régime indemnitaire (1 000 € bruts mensuels)
- participation de l'employeur à la garantie prévoyance.
- temps de travail 38h/semaine du lundi au vendredi + 18 jours RTT
- candidatures à transmettre au plus tard le 26 octobre 2023 à Mme Dominique BERGERON - DRH (dominique.bergeron@mairie-crest.fr)